L'ACTION MUNICIPALE

Saint-Hippolyte

Votre Municipalité vous informe • AVRIL 2017

Bruno Laroche, maire
450 563-2505 #2235
blaroche@saint-hippolyte.ca

Gilles Beauregard
Maire-suppléant,
finances et communications

450 563-2505 #2507

Yves Dagenais
Sports, loisirs
et plein air

450 563-2505 #2503

Chantal Lachaine
Culture, bibliothèque
et vie communautaire

450 563-2505 #2502

Denis Lemay
Travaux publics
et sécurité publique

450 563-2505 #2506

Donald Riendeau
Service de l'urbanisme

450 563-2505 #2504

Bruno Allard
Service de l'environnement

450 563-2505 #2505

Mot du maire

L'adoption de saines habitudes de vie par les citoyens de Saint-Hippolyte demeure au centre des préoccupations du conseil municipal. C'est la raison pour laquelle, au cours des dernières années, plusieurs investissements ont été effectués dans des infrastructures favorisant un mode de vie actif tels nos parcs et espaces verts. À titre d'exemple, nous pouvons penser à notre participation à la démarche MADA, qui aura notamment conduit à la mise en place d'exerciseurs au parc Roger-Cabana, mais également à l'installation de modules d'hébertisme au Centre de plein-air Roger-Cabana et au parc des 14 îles (pour l'été à venir), à un partenariat avec les Centres d'activités physiques de la Rivière-du-Nord, à l'amélioration de notre réseau de sentiers et aux subventions accordées par la Municipalité dans le cadre d'ententes intermunicipales à l'intention de nos jeunes amateurs de hockey et de soccer. Dans les prochains mois, vous serez à même de constater que les efforts en ce sens se poursuivent afin de doter notre communauté des aménagements permettant la pratique d'activités physiques par toutes les générations de citoyens, notamment avec la construction d'un nouveau bâtiment multifonctionnel au Centre de plein air Roger-Cabana.

Il nous importe également d'encourager les initiatives inspirantes visant l'adoption d'un mode de vie actif et sain et parmi celles-ci, soulignons le retour du Défi santé. Encore cette année, la Municipalité invite la population à bouger davantage, à manger mieux et à garder l'équilibre en relevant le défi. Ne manquez pas notre rendez-vous **le 30 avril prochain au Centre de plein air Roger-Cabana**. Vous trouverez tous les détails de cette activité dans la section loisirs de cette édition de votre Action municipale.

Deuxième séance d'information sur les matières organiques

C'est le 20 mars dernier qu'avait lieu la première rencontre d'information portant sur l'arrivée prochaine de la collecte des matières organiques chez-nous. Plus de 140 personnes se sont présentées au pavillon Roger-Cabana afin d'obtenir des précisions sur cette nouvelle collecte et nous faire part de leurs préoccupations et interrogations sur le sujet. L'intérêt manifesté par les citoyens présents, de même que le nombre important de visiteurs lors de cette rencontre nous laissent croire que plusieurs autres personnes souhaiteraient assister à cette séance d'information. C'est donc le **12 juin prochain à 19 h**, cette fois à l'église de Saint-Hippolyte, qu'aura lieu cette deuxième rencontre où vous pourrez profiter des trucs et astuces vous permettant de débuter la collecte des matières organiques sans souci. Nous devons aussi vous informer que **l'amorce de cette collecte a dû être retardée sur notre territoire**. En effet, le nombre limité de manufacturiers québécois de bacs bruns a entraîné des difficultés d'approvisionnement et contraint la Municipalité à reporter le début de la collecte des matières organiques **au lundi 19 juin prochain**. Vous obtiendrez toutes les informations sur la fréquence et les journées de collecte prévues dans votre secteur en prenant connaissance du guide révisé des collectes qui sera acheminé, par la poste, dans tous les foyers hippolytois sous peu.

Plusieurs activités estivales sont en cours de préparation et nous sommes impatients de vous dévoiler l'ensemble de ce calendrier des mois à venir. L'édition de mai de votre Action municipale, tout comme celle-ci, seront donc riches en surprises et en nouveautés. Je vous invite à les consulter, de même que notre site Web, pour tout savoir sur ce qui se passe chez-nous !

Bruno Laroche

Le 3 avril dernier le conseil municipal recevait les athlètes de Saint-Hippolyte ayant participé aux Jeux du Québec d'Alma, qui se déroulaient du 24 février au 4 mars dernier. Lors de leur passage, les jeunes ont reçu une bourse offerte par la Municipalité afin de souligner leur engagement et leur persévérance. De gauche à droite sur la photo on reconnait : Le maire Bruno Laroche, Louis Gagnon-Rousseau (ski alpin), Donald Riendeau, conseiller, Bruno Allard, conseiller, Julien Dufour (plongeon), Jérémy Ricard (ski de fond), Yves Dagenais, conseiller, Denys Lemay, conseiller et Louis Croteau directeur du Service des loisirs, sports, plein air et vie communautaire.

Prochaine séance du conseil

Prenez note que la prochaine séance du conseil municipal aura lieu le lundi 1er mai à 19 h à l'église paroissiale, 2261, chemin des Hauteurs. On peut consulter les procès-verbaux de toutes les séances, ou visionner les vidéos de celles-ci, en visitant le saint-hippolyte.ca.

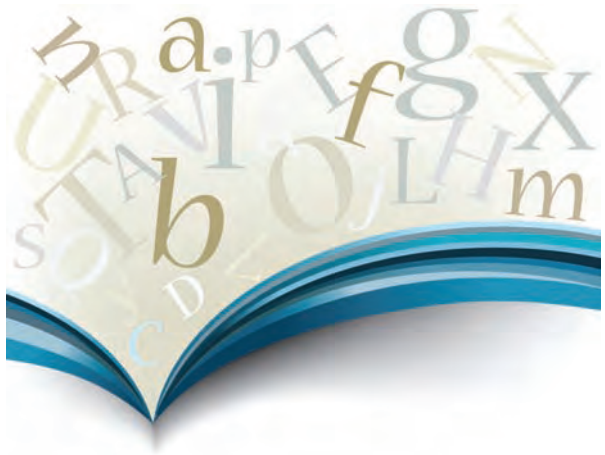

Bibliothèque et culture

Bibliothèque de Saint-Hippolyte

2258, chemin des Hauteurs
450 224-4137
biblio@saint-hippolyte.ca
saint-hippolyte.ca
mabibliotheque.ca

Mardi et mercredi
13 h - 20 h

Jeudi et vendredi
10 h - 20 h

Samedi
10 h - 15 h

Congé Pascal
Vendredi 14 avril

Veuillez noter qu'à l'occasion de la fête de Pâques, la bibliothèque sera fermée le 14 avril. Elle reprendra ses activités habituelles dès le lendemain.

À votre service

Heure du conte
1er et 3e samedi du mois de 10 h 30 à 11 h 30
Heure du conte suivie d'un bricolage thématique

Scrabble
Chaque jeudi de 13 h à 16 h

Cercle de lecture
2e vendredi de chaque mois de 10 h à 12 h

Une étoile filante
Toute l'équipe de la bibliothèque tient à souligner le passage remarqué de **Mélyna Rocheleau**, finissante en techniques de la documentation au Cégep Lionel-Groulx. Elle aura collaboré avec nous pendant un mois, à titre de stagiaire. Bravo pour l'ensemble de ses accomplissements !

Deux nouveautés en primeur ce printemps !

Vins & Musiques du monde

PLACES LIMITÉES !

Une série d'escapades gourmandes !
15 juin • 19 h 30 à 21 h 30
à la bibliothèque

Émoustillez vos sens en prenant part à ce premier rendez-vous gastronomique qui vous propose une escale en l'Italie. Un concept original qui vous fera découvrir, en compagnie d'un sommelier, ce coin de pays en cinq temps : dégustation de 5 vins, assortis de 5 bouchées raffinées et d'une performance musicale aux couleurs de l'Italie. Inscrivez-vous dès maintenant à la bibliothèque. Paiement obligatoire sur inscription. Menu et déroulement disponibles au **saint-hippolyte.ca** .

30$** résident • **35$ non-résident

Le jour de la marmaille

Pour le plaisir de se retrouver en famille !
3 juin • 10 h à 15 h
à la bibliothèque

Les jeunes familles sont invitées à participer à cette nouvelle activité, spécialement conçue pour elles. En matinée, deux représentations du spectacle *Un monstre chocolaté* se succèderont (inscription requise pour cette activité). Puis, dès 12 h, on met le bout du nez dehors en s'appropriant la terrasse arrière où l'on peut profiter des multiples stations d'animation déployées pour l'occasion. Outre le castelet suspendu, le kiosque Éduca-zoo et l'aire de pique-nique, vous y trouverez des maquilleuses, un sculpteur de ballons et bien plus encore ! Il ne faut surtout pas manquer *La courtepointe* de mamie, un atelier animé par le Cercle de fermières. Un moment clé qui mettra à contribution les talents de chaque membre de la famille. Plaisir et fous rires garantis !

Consultez la programmation détaillée :
saint-hippolyte.ca

SPASM

POP-CORN À VOLONTÉ !

Soirée cinéma avec SPASM
16 ans + • 21 avril • 19 h à 21 h

Le Festival SPASM vous propose une sélection audacieuse de courts métrages insolites issus de sa 15e édition. Amateurs de sensations fortes, cette soirée est pour vous ! **Entrée libre**

Expositions

Langage abstrait Jusqu'au 17 mai

L'artiste-peintre **Johanne Brouillette** nous fait découvrir son univers coloré dans le cadre de l'exposition *Langage abstrait*, qui sera présentée **jusqu'au 17 mai**, dans la salle d'exposition de la bibliothèque de Saint-Hippolyte.

Couleurs et textures vibrantes

Huitième exposition en moins de deux ans, *Langage abstrait* se décline en une vingtaine de tableaux, tout en fulgurance et en mouvement. D'abord autodidacte, l'artiste a ensuite enrichi son art au contact de peintres reconnus dans différents ateliers. Si l'art figuratif fut longtemps son mode d'expression privilégié, l'art abstrait n'allait pas tarder à se manifester.

Ciels ! • 18 mai au 27 juin (Exposition à venir)

L'artiste-peintre muraliste, **Pascale Dupré**, nous conduit aux confins d'un paradis céleste peuplé de nuages. *Ciels !* Cette hippolytoise s'approprie d'une façon convaincante et personnelle ce thème en s'amusant avec les perspectives, la lumière et les textures pour offrir au spectateur un moment d'évasion ou même de réflexion. L'étoffe de son talent se déploie dans un univers aérien où chaque coup de pinceau vient épaissir un peu plus le mystère que l'artiste se plaît à entretenir. *Ciels !* prendra d'assaut les murs de la bibliothèque de Saint-Hippolyte **du 18 mai au 27 juin**.

Un **vernissage** en présence de l'artiste aura lieu le **18 mai de 17 h à 19 h**. Bouchées apéritives et rafraîchissements seront servis.

Loisirs et Plein air

Horaire descente de bateau au lac de l'Achigan

Pour la période du 6 mai au 31 mai :
Les jeudis, vendredis, samedis, dimanches et lundis | 9 h 30 à 16 h 30

Pour la période du 1er juin au 16 juin :
7 jours | 9 h à 17 h

Pour la période du 17 juin au 4 septembre :
7 jours | 9 h à 20 h

Stationnement : Nous vous rappelons qu'un stationnement est à votre disposition sur la 415e Avenue pour vos véhicules et remorques.

Service des loisirs

Inscriptions Cours de Tennis :

Une toute nouvelle programmation tennis s'adressant aux 5 ans et plus sera proposée, les lundis et mercredis, **à compter du 26 juin** ! Plus d'informations à venir dans l'Action municipale du mois de mai !

Tarification pour l'immatriculation et le lavage de bateaux :

TARIFICATION SAISONNIÈRE POUR CONTRIBUABLE :

Type de permis	VIGNETTE	LAVAGE
Groupe 1 non motorisé	gratuit	20 $/saison
Groupe 2 motorisé de 20 cv et moins	20 $	20 $*
Groupe 3 motorisé de plus de 20 forces à moins de 105 cv	40 $	20 $*
Groupe 4 motorisé de 105 cv et plus	100 $	20 $*
Groupe 5 motomarine & propulsion par le jet d'eau	150 $	20 $*

**Pour les embarcations motorisées d'un utilisateur contribuable, les frais d'immatriculation incluent un premier lavage.*

TARIFICATION JOURNALIÈRE POUR NON CONTRIBUABLE :

Type de permis		
Groupe 6 non motorisé	20 $/jour	inclus
Groupe 7 motorisé	300 $/jour	inclus

Parcs et installations • Ouverture le 6 mai prochain !

	Modules d'hébertisme	Terrains de pétanque	Modules de jeux	Modules de planche à roulettes	Basket ball	Hockey balle	Sentiers pédestres	Vélo de montagne	Terrains de tennis	Terrain de soccer
Parc Aimé-Maillé 871, chemin des Hauteurs			✓							✓
Parc Bourget 30, rue Bourget			✓		✓					
Parc Connelly 10, 111e Avenue			✓	✓	✓	✓			✓	
Centre de plein air Roger-Cabana 2060, chemin des Hauteurs	✓	✓					✓	✓		
Parc des 14 îles 216ième avenue (aménagement été 2017)	✓									

Le Défi Santé est de retour et la Municipalité de Saint-Hippolyte invite la population à y prendre part !

Le **30 avril prochain à 14 h**, participez à une séance de cardio-nature famille au Centre de plein air Roger-Cabana en compagnie des professeurs des Centres d'activités physiques de la Rivière-du-Nord !

Le Défi se déroule sur 6 semaines et vise 3 objectifs :
1) manger mieux
2) bouger plus
3) garder l'équilibre !

Comment participer : Inscrivez-vous au **www.DefiSante.ca**

C'EST UN RENDEZ-VOUS !

Service de sécurité incendie

Feux de plein air

Saviez-vous que l'on ne peut faire un feu en plein air sans avoir préalablement obtenu un permis du Service de sécurité incendie ? Pour obtenir un permis, l'utilisateur doit donner au directeur du Service ou à l'officier de garde et ou à son représentant :

- le nom, prénom, adresse et téléphone de l'utilisateur et le lieu d'utilisation prévu ;
- dans le cas d'une personne morale, le nom et l'adresse de son siège social ou d'une de ses principales places d'affaires ;
- les noms, prénoms, adresses et téléphones des personnes en charge sur les lieux en l'absence de l'utilisateur ;
- le permis, délivré pour une période de trois (3) jours consécutifs, peut être obtenu dans les heures régulières, auprès du Service de sécurité incendie.

Règles de sécurité

Une fois le permis obtenu, il est bon de se rappeler que :

- Les feux de plein air doivent être allumés à une distance minimale d'au moins dix (10) mètres de toutes matières combustibles tels que les bâtiments, les clôtures, un bocage, un boisé ou bien la forêt ;
- Le permis de feu de plein air est conditionnel à l'utilisation de combustibles naturels tels que des branches d'arbres et des feuilles ;
- Il est interdit à toute personne d'allumer un feu de déchets ou de matériaux de construction (papier goudron, bardeaux, etc...). Il est par ailleurs important que toute personne qui désire allumer un feu à l'extérieur s'assure que la vitesse du vent n'excède pas 20 kilomètres/heure ;
- Le permis n'est pas accordé ou est automatiquement suspendu lorsque les feux en plein air sont défendus par la S.O.P.F.E.U. (Société de protection des forêts contre le feu) et/ou par le Service de sécurité incendie de la Municipalité.

Pour faire une demande de permis de feu de plein air ou pour toutes informations supplémentaires, visitez le site web de la Municipalité au www.saint-hippolyte.ca.

Feux de camp

Les foyers extérieurs en pierre, poêle, foyer d'acier, baril ou ensemble de pierres, blocs de ciment et briques, n'excédant pas 36 pouces de diamètres par 16 pouces de hauteur, sont reconnus comme feux de camp. Les feux de camp peuvent être allumés après le coucher du soleil et doivent être éteints complètement avec de l'eau, sous la surveillance d'une personne responsable.

Environnement

La collecte des bacs bruns retardée

Le nombre limité de manufacturiers québécois de bacs bruns a entraîné des difficultés d'approvisionnement qui ont contraint la Municipalité à reporter le début de la collecte des matières organiques **au lundi 19 juin au lieu du 1er mai**. Surveillez votre boite postale pour obtenir les modifications au guide des collectes 2017 et connaître la date des collectes selon votre secteur.

Prenez note que les bacs bruns seront distribués entre le 22 mai et le 15 juin 2017. **Ne pas** remplir le bac dès réception mais commencez à y déposer des matières une semaine avant la date prévue de la première collecte.

Programme de vidange des fosses septiques

Le programme de vidange systématique des fosses septiques reprendra du service le **mardi 23 mai 2017**. Voici la liste sommaire des secteurs qui seront visités cette année :

- Lac des Chutes
- Lac de l'Achigan
- Lac Connelly
- Lac St-Onge
- Lac Bleu
- Lac à l'Anguille
- Lac des Cèdres

Pour connaître tous les détails sur le fonctionnement du programme et consulter le calendrier de vidange, visitez le www.saint-hippolyte.ca.

Ouverture de l'Écocentre de Saint-Hippolyte

Opéré par Développement Durable de la Rivière-du-Nord (DDRDN), l'Écocentre de Saint-Hippolyte sera ouvert du **2 mai au 28 octobre 2017**, du mardi au samedi, de 9 h à 16 h 30 mais fermé lors des journées fériées du 23 mai, 24 juin, 1er juillet, 5 septembre et 10 octobre. L'Écocentre est situé au 2056, chemin des Hauteurs, au garage municipal.

Pour plus d'informations sur l'Écocentre et sur les matières qui y sont acceptées et refusées, consultez le **www.ecocentresrdn.org**. N'oubliez pas qu'il est désormais possible d'apporter vos vieux appareils « froids » (réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, déshumidificateurs, refroidisseurs d'eau ou à vin, celliers, thermopompes) à l'Écocentre pour un recyclage optimal.

Du nouveau en 2017 ! Pour mieux vous servir, l'Écocentre régional de Saint-Jérôme sera ouvert sept jours sur sept du 18 avril au 11 novembre, de 8 h à 16 h 30 ! L'Écocentre régional est situé au 301, rue Lajeunesse Ouest, à Saint-Jérôme.

Collecte de branches

Un service de déchiquetage de branches est offert aux hippolytois. Les collectes auront lieu au cours de la **première semaine complète** de chaque mois, **de mai à novembre**.

IMPORTANT : Vous devez vous inscrire à la collecte en téléphonant à l'hôtel de ville au 450 563-2505. Les inscriptions doivent se faire **au plus tard le vendredi** précédant la collecte.

Fosses scellées : pensez à vidanger !

Vous recevrez des invités au cours du long week-end de Pâques ? Prenez les devants et songez à faire vidanger votre fosse scellée, histoire d'avoir l'esprit tranquille et de profiter pleinement de ce congé. Pour un rendez-vous, communiquez avec Beauregard Fosses Septiques (Sani-Nord), l'entrepreneur mandaté par la Municipalité, au 450 565-4718 ou 1-877-588-6868.

2e séance d'information

Plus de 140 personnes assistent à la première rencontre

Annonce d'une deuxième séance d'information sur la collecte des matières organiques à Saint-Hippolyte

Plus de 140 citoyens ont assisté, le 20 mars dernier, à une séance d'information sur l'implantation prochaine de la collecte des matières organiques à Saint-Hippolyte, en présence du maire, Bruno Laroche, et du conseiller responsable de l'environnement, Bruno Allard. C'est face à une salle bondée que les élus et la direction du Service de l'environnement ont répondu aux nombreuses interrogations des citoyens présents, en plus de faire l'annonce de la tenue d'une deuxième rencontre d'information qui aura lieu **le lundi 12 juin prochain, à 19 h, à l'église de Saint-Hippolyte.**

Un bilan positif

Si les questions ont été nombreuses, les citoyens ont également manifesté beaucoup d'intérêt pour cette nouvelle forme de collecte et pour les recommandations de la Municipalité visant à en faciliter l'implantation. Parmi les sujets abordés, mentionnons la nature des matières devant se retrouver dans le bac brun, les horaires et la fréquence des collectes, l'utilisation du matériel de collecte mis à la disposition des citoyens, les bris et réparation des bacs ainsi que les trucs et astuces pour éviter les désagréments liés aux matières organiques. Le maire Bruno Laroche a tenu à rappeler que l'implantation de la collecte à trois voies permet à la Municipalité d'importantes économies « *Avec l'arrivée des nouveaux bacs, nous avons dû mettre en place la collecte mécanisée qui assure une économie significative de l'ordre de 100 000 $. C'est pour cette raison que, malgré les achats récents des bacs noirs et bruns, aucune augmentation n'a figuré sur le compte de taxe des contribuables en 2017 pour les ordures et le recyclage.* »

Conteneurs semi-enfouis et abris à bacs

L'événement aura également été l'occasion d'informer les citoyens de l'installation prochaine de trois sites comportant chacun trois conteneurs semi-enfouis. Ces conteneurs permettront aux villégiateurs de déposer, en dehors des heures régulières de collecte, leurs déchets, matières organiques ou celles destinées au recyclage.

La question des abris à bacs roulants aura aussi été abordée puisque la construction de ceux-ci est autorisée par la Municipalité. Si aucun permis n'est requis, certains matériaux sont toutefois interdits et des règles s'appliquent concernant la hauteur, la superficie et l'emplacement. Avant la construction de celui-ci, il est donc recommandé de consulter le saint-hippolyte.ca ou encore de contacter le Service de l'environnement au **450 563-2505**.